

Baccalauréat Technologique

Session 2014

Histoire-Géographie

Série : Sciences et Technologies de la Santé et du Social

Durée : 2 heures 30

Coefficient : 2

Les calculatrices ne sont pas autorisées

Le candidat doit répondre à toutes les questions de la 1^{ère} partie.
10 points

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices de la 2^{nde} partie.
10 points

*Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.
La feuille **Annexe page 9/9** est à rendre avec la copie d'examen*

PREMIERE PARTIE

Questions d'histoire

1. Parmi les propositions suivantes, indiquez celle qui constitue la période-clé de la Guerre froide :

- 1947-1964
- 1953-1989
- 1947-1989

(1 point)

2. Proposez une définition de la notion de cohabitation sous la Vème République.

(2 points)

3. Donnez deux caractéristiques des nouveaux Etats indépendants de l'Afrique subsaharienne à partir des années 1960.

(2 points)

Questions de géographie

4. Citez un acteur majeur de la présence culturelle française dans le monde.

(1 point)

5. Proposez deux arguments justifiant l'affirmation suivante : « les firmes transnationales ont un rôle croissant dans la mondialisation ».

(2 points)

6. Sur le fond de carte fourni en **annexe page 9/9 (à rendre avec la copie d'examen)** :

- Entourez et nommez les trois centres d'impulsion de l'économie mondiale ;
- Hachurez et nommez une puissance émergente.

(2 points)

SECONDE PARTIE

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices.

Exercices portant sur les sujets d'étude du programme de géographie

Exercice n°1 - Sujet d'étude : Les Français dans le monde : de nouvelles mobilités

Document :

Interview du Consul général de France à Hong Kong et Macao, Arnaud Barthélémy, en poste depuis 2012.

Ce qui me frappe à Hong Kong, c'est la très forte présence française. Les Français s'installent sur le territoire depuis 150 ans et contribuent à son développement économique ainsi qu'à sa prospérité. Ces dernières années, le nombre des nouveaux arrivants a fortement augmenté : la communauté française a ainsi doublé entre 2006 et 2011, ce qui représente un taux de croissance de 10 à 15 % par an. Le consulat estime aujourd'hui à 15 000 le nombre des ressortissants français établis à Hong Kong qui compte ainsi la plus grosse communauté française d'Asie. Ils ont 30 ans en moyenne et un tiers des inscrits sur les listes consulaires est âgé de moins de 18 ans. La communauté française est donc jeune et dynamique.

Les compétences des entreprises et des professionnels français dans des domaines tels que la distribution, la construction, la finance, la restauration et les services d'utilité publique correspondent exactement aux besoins de l'économie du territoire. Hong Kong et la France sont, à l'heure actuelle, parfaitement compatibles. De plus, nous assistons à l'arrivée massive d'entrepreneurs et de jeunes diplômés attirés par les atouts exceptionnels de Hong Kong tels que ses opportunités commerciales, sa législation (la primauté du droit) et la proximité de la Chine et de son marché gigantesque.

Notre présence économique à Hong Kong est conséquente : on dénombre 770 entreprises françaises, qui emploient 30 000 personnes et génèrent un chiffre d'affaires de 70 milliards de dollars hongkongais. Les opérateurs français recherchent les engagements à long terme. Les investissements croisés, les échanges culturels, la recherche et la coopération dans le domaine universitaire contribuent tous à cette relation gagnant-gagnant. Le consulat a apporté une contribution majeure au paysage culturel de Hong Kong en créant le festival «French May» il y a 20 ans. Aujourd'hui, « le French May » est l'une des manifestations françaises les plus connues en Asie et encourage Hong Kong à réaliser son potentiel de plaque tournante culturelle de la région. Enfin, de nombreux hongkongais connaissent déjà bien le mode de vie français, particulièrement notre gastronomie et

nos vins. Je suis d'ailleurs heureux de constater que Hong Kong est en passe de devenir la plaque tournante du vin en Asie grâce à nos compétences traditionnelles en ce domaine.

Interview extraite de France Hong-Kong Express, la newsletter de la French Chamber de Hong Kong, février 2013

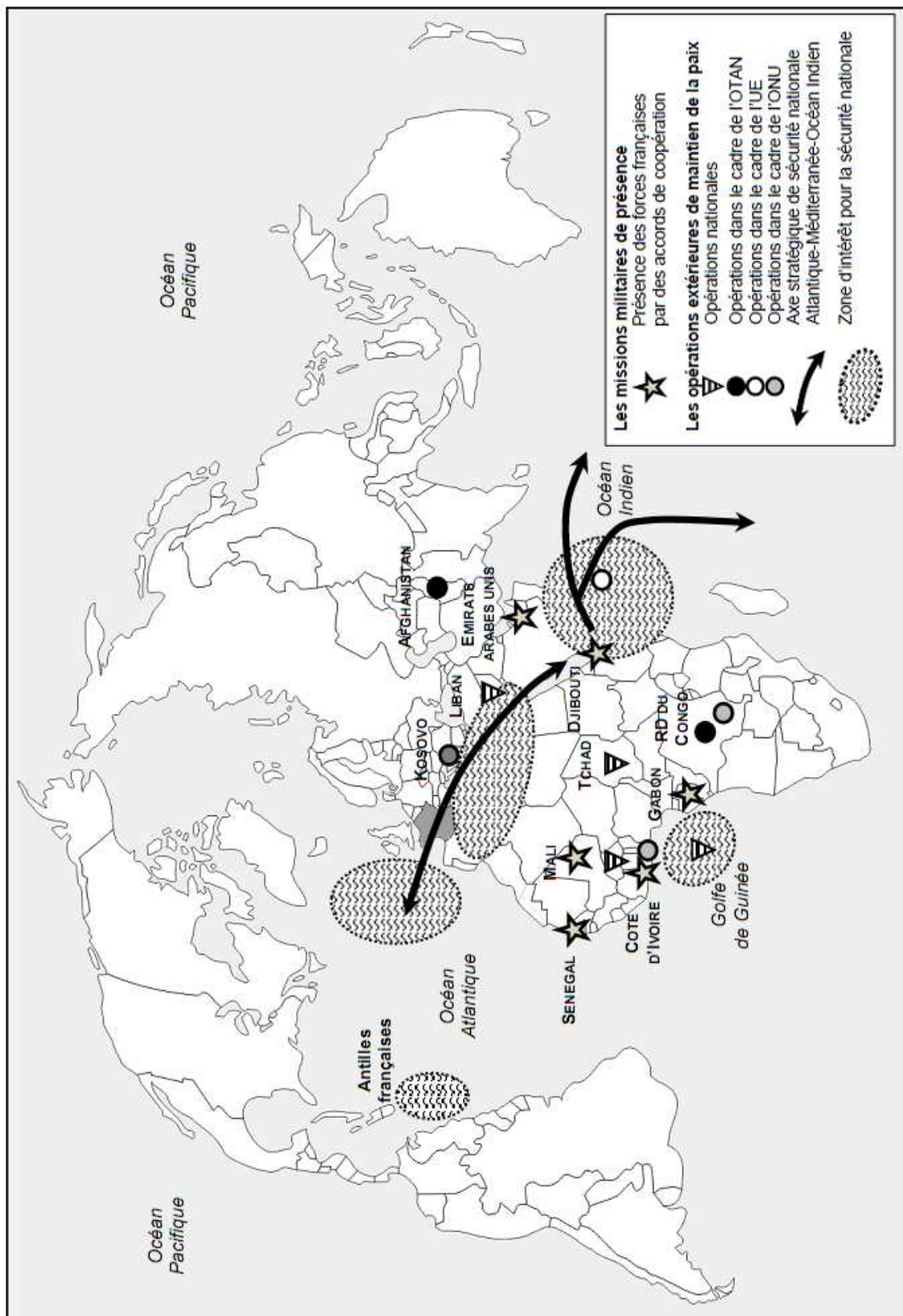
<http://www.francemondexpress.fr/vue-detail-default/n/la-presence-francaise-a-hong-kong-interview-du-consul-general/#sthash.g20Eh5ow.dpuf>
(consulté le 30 novembre 2013)

Questions :

1. Relevez dans le document deux éléments qui caractérisent la population française installée à Hong Kong.
2. Pour quelles raisons des Français s'établissent-ils à Hong Kong ?
3. Pour Hong Kong quels sont les apports économiques des ressortissants français ?
4. L'influence française à Hong Kong se limite-t-elle à l'économie ? Justifiez votre réponse.
5. Montrez, en vous appuyant sur le cas étudié et sur vos connaissances, que la présence de Français dans le monde contribue au rayonnement de la France.

Exercice n°2 - Sujet d'étude : Les engagements militaires et humanitaires de la France et des Français dans le monde

Document 1 :



D'après : Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale (2008) et Etat-major des armées, 2013

Document 2 :

L'annonce de la fermeture de la base française de Dakar, après celle d'Abidjan l'an dernier, a été faite par le président français en février 2010, à Libreville (Gabon). Paris souhaiterait néanmoins conserver à Dakar une simple base logistique, forte d'environ 300 militaires, pour le soutien aux forces africaines de paix de la région (transit, stockage).

Le dispositif militaire français en Afrique devrait être profondément transformé : baisse des effectifs en garnison sur les bases (de 8 000, passerait à 5 000 hommes maximum) ; révision des accords de défense, vidés de leurs clauses secrètes (sur l'appui aux régimes au pouvoir) ; reconversion d'une partie des installations, matériels et crédits en faveur de la formation des militaires africains, en liaison étroite avec l'Union Européenne et l'Union Africaine.

Dans la pratique, la France n'a plus les moyens financiers et humains d'entretenir ce réseau des bases à l'échelle d'un continent ; et elle doit redéployer ses capacités après sa réintégration complète au sein de l'OTAN, notamment en direction de l'Afghanistan. Sur le plan technique, en cas d'intervention d'urgence (évacuation de ressortissants, interposition, etc.), les moyens aériens (le futur A400 M d'Airbus Military) permettent dans une large mesure de se passer de bases à terre. Le dispositif français devrait comprendre une base sur la façade occidentale de l'Afrique, au Gabon, une base sur sa façade orientale, à Djibouti, ainsi qu'un pôle opérationnel de coopération à vocation régionale à Djibouti.

D'après Philippe LEYMARIE, « La base de Dakar ferme, pas la Françafrique », blog.mondediplo.net, 2010.

Questions :

- 1.** Montrez que le continent africain constitue un espace de présence militaire particulièrement important pour la France. (document 1)
- 2.** A l'aide de deux arguments, expliquez cette présence.
- 3.** Dans le deuxième document, relevez les raisons qui incitent la France à transformer profondément son dispositif militaire en Afrique.
- 4.** En vous appuyant sur les deux documents, indiquez dans quel cadre s'effectuent les interventions à caractère militaire de la France dans le monde ?
- 5.** Les engagements diplomatiques et militaires de la France s'adaptent-ils au nouveau contexte international ? Justifiez votre réponse.

Exercice n°3 - Sujet d'étude : L'élection présidentielle, un enjeu majeur de la vie politique française

Document :

Les Français avaient déjà choisi en 1981 l'alternance politique. Ils viennent en majorité de marquer à nouveau, mais en sens contraire, leur volonté de changement. Dépassons l'événement que chacun jugera selon ses convictions. Réussir l'alternance aujourd'hui comme hier, demain comme aujourd'hui, donnera à notre pays l'équilibre dont il a besoin pour répondre, dans le temps et, je l'espère, à temps, aux aspirations des forces sociales qui le composent. Mon devoir était d'assurer la continuité de l'Etat et le fonctionnement régulier des institutions. Je l'ai fait sans retard [...]. Le Premier ministre nommé et le gouvernement mis en place sont désormais en mesure de mener leur action. Mais nos institutions sont à l'épreuve des faits. Depuis 1958 et jusqu'à ce jour, le Président de la République a pu remplir sa mission en s'appuyant sur une majorité et un gouvernement qui se réclamaient des mêmes options que lui. Tout autre, nul ne l'ignore, est la situation issue des dernières élections législatives.

Pour la première fois la majorité parlementaire relève de la tendance politique différente de celles qui s'étaient rassemblées lors de l'élection présidentielle, ce que la composition du gouvernement exprime, comme il se doit.

François Mitterrand, message du président de la République
lu au Parlement, le 8 avril 1986.

Questions :

1. Quelle est la situation politique après les élections législatives de 1986 ?
2. Expliquez la phrase soulignée : « Les Français avaient déjà choisi en 1981 l'alternance politique. »
3. Quels sont les pouvoirs du président de la République et du Premier ministre sous la Vème République ?
4. Comment François Mitterrand justifie-t-il dorénavant son rôle ?
5. En vous appuyant sur le document et vos connaissances, montrez que l'élection présidentielle demeure toujours l'élection majeure de la vie politique française.

Exercice n°4 - Sujet d'étude : Les femmes dans la société française

Document :

Des années soixante...

Les après-midi de soleil, sur les bancs du jardin public, les jeunes femmes échangeaient des propos sur les couches, l'alimentation des enfants, en surveillant les jeux du bac à sable. (...) Elles qui pensaient ne jamais ressembler à leurs mères en prenaient la relève, avec plus de légèreté, une forme de désinvolture que la lecture du *Deuxième Sexe*¹ et « Moulinex libère la femme » encourageaient. (...)

...aux années soixante-dix

On se retournait sur son histoire de femme. On s'apercevait qu'on n'avait pas eu notre compte de tout ce qui existe pour les hommes. La rumeur du MLF² venait à la province. Le journal féministe *Le torchon brûle* se trouvait au kiosque, on lisait *La femme eunuque* de Germaine Greer, *La Politique du mâle* de Kate Millett, *La Création étouffée* de Suzanne Horer et Jeanne Socquet avec le sentiment d'exaltation et d'impuissance que procure la découverte d'une vérité pour soi dans un livre. (...) On se sentait capable de quitter mari et enfants, de se délier de tout et d'écrire des choses crues. De retour à la maison, la détermination refroidissait. On ne voyait plus comment on pourrait s'y prendre pour se libérer ni pourquoi (...). Pour la première fois, on se représentait sa vie comme une marche vers la liberté, ça changeait beaucoup. Un sentiment de femme était en train de disparaître, celui d'une infériorité naturelle. On ne se souviendrait ni du jour ni du mois, seulement qu'on avait lu les noms, du premier au dernier, des 343 femmes qui déclaraient avoir avorté illégalement dans le *Nouvel Observateur*. Même si c'était mal vu, on avait rejoint ceux qui réclamaient l'abrogation de la loi de 1920 et l'accès libre à l'avortement médical.

Annie ERNAUX, *Les années*, Paris, Gallimard, 2001.

Cité dans Documentation photographique, n°8077, sous la direction de Pascale GOETSCHER « Histoire culturelle de la France au XXème siècle », sept.-oct. 2010

1. *Le deuxième sexe* : ouvrage féministe écrit en 1949 par Simone de Beauvoir pour dénoncer l'infériorité sociale des femmes.

2. MLF : le Mouvement de Libération des Femmes est un mouvement féministe qui réclame l'égalité en droits des hommes et des femmes, revendique le droit à la contraception et à l'avortement, et conteste toutes les formes d'oppression envers les femmes.

Questions :

1. D'après le document, décrivez la place des femmes dans la société française jusque dans les années 1970.

2. Relevez deux éléments qui montrent un désir de changement de la part des femmes.

3. Pourquoi « l'accès libre à l'avortement médical » est une revendication essentielle pour les mouvements féministes ?

4. Expliquez la phrase soulignée : « Pour la première fois, on se représentait sa vie comme une marche vers la liberté, ça changeait beaucoup. »

ANNEXE à rendre avec la copie d'examen

